



SSO (Ship Security Officer) ASN (Agent de Sûreté de Navire)

OBJECTIF : manager la sûreté et la conformité ISPS à bord d'un navire.



Compétences développées

- Gérer et superviser la mise en œuvre d'un plan de sûreté du navire ;
- Évaluer le risque pour la sûreté, la menace et la vulnérabilité ;
- Procéder à des inspections régulières du navire pour garantir l'application et le maintien de mesures de sûreté appropriées ;
- Garantir que le matériel et les systèmes de sûreté, le cas échéant, sont utilisés correctement, mis à l'essai et étalonnés ;
- Encourager la prise de conscience de la sûreté et la vigilance.

Formation destinée aux personnes amenées à exercer les fonctions de SSO sur un navire soumis au code ISPS.



Références

CODE ISPS Partie B, § 13.1 et § 13.2, STCW 2010 Section A / Chapitre VI, Model course OMI 3.19, arrêté du 26/06/2008.



Contenu

- Menaces contre le transport maritime ;
- Règlementation : convention SOLAS, code ISPS, directives OIT, réglementations européennes et françaises ;
- Généralités sur la sûreté portuaire et les ZAR ;
- Évaluation de sûreté du navire ;
- Plan de sûreté du navire ;
- Déclaration de sûreté (DoS) ;
- Les équipements et procédures de sûreté du navire ;
- Explosifs, armes conventionnelles et non conventionnelles ;
- Réaction en cas d'incident de sûreté ;
- Responsabilités du capitaine et du SSO ;

Taux de satisfaction : 4,5/5 sur la période 2021-2022

Formation en présentiel

DURÉE : 3 jours (21h)

LANGUE : français

LIEU : dans nos locaux de Brest
ou Toulon et dans toute ville ou pays

ÉVALUATION : quiz de fin de session

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
magistral 75 % - pratique 25 %

PRÉREQUIS : numéro de marin ;
visite médicale à jour

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : individuelle en français et
anglais, conformément à la convention
STCW.

Enregistrement AMFORE

PRIX : 1000 € en inter-entreprise

Intra sur devis - Éligible au CPF